



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR VENDRE

au vide-dressing - puces couturières
DU TROC TEXTILE CREATIF
Halle Raphalen, Plonéour-Lanvern
Dimanche 18 novembre 2018 / 9h – 18h

Tous les champs sont à remplir obligatoirement :

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL. MAIL

Pièce d'identité n°

Carte d'identité Passeport Permis de conduire Autre

délivrée à par

le / /

Je réserve tables de 2,20 m x 11 € par table, soit €

Minimum 1 table, maximum 2 tables

Je réserve espaces de 2 m supplémentaires sans table
x 11 € par espace, soit €

Maximum 2 espaces sans table

Tout portant fait obligatoirement l'objet d'une réservation d'espace (portant non fourni).

Métrage total autorisé par stand : 6,40 m. Total de mon métrage : mètres

Ci-joint chèque d'un montant TOTAL de €

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-après.
Je les accepte sans réserve.

Fait à le / / 2017

Signature (obligatoire) :

Bulletin signé et accompagné de votre chèque à l'ordre de l'association **E-Kêr**,
à retourner **AVANT LE 10 NOVEMBRE 2018** à

Association E-Kêr
54, rue du Général de Gaulle 29120 - Pont l'Abbé

Renseignements : contact@e-ker.org / www.e-ker.org / 07 83 70 99 29

Voir conditions d'inscription page suivante .../...



CONDITIONS D'INSCRIPTION

au vide-dressing et aux puces couturières

DU TROC TEXTILE CREATIF

Halle Raphalen, Plonéour-Lanvern

Dimanche 18 novembre 2018 / 9h – 18h

Les exposants qui s'inscrivent à ce Troc Textile s'engagent à respecter le présent règlement. Faute de quoi leur inscription serait invalidée.

- La vente est **RESERVEE AUX PARTICULIERS**.
- La revente par des professionnels est interdite sauf dérogation exceptionnelle, avec un tarif distinct.
- Ce troc est exclusivement réservé à la vente de **TEXTILES ADULTES D'OCCASION** (vêtements, linge de maison, chapeaux, maroquinerie...) ainsi qu'à la **COUTURE** (tissus, boutons, fils, patrons, livres de couture, mercerie...).
- **LA VENTE DE VETEMENTS D'ENFANTS EST INTERDITE.**
- **L'espace maximum alloué par stand est de 6,40 m** (total tables + espace sans table).
- Tout portant doit avoir fait l'objet d'une réservation d'espace sans table.
- **Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout exposant dérogeant à ces critères.**
- Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée à concurrence des espaces disponibles.
- **L'emplacement dans la Halle est défini par ordre d'arrivée des inscriptions.**
- **Aucune modification ne sera possible sans l'accord de l'organisateur.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées dans l'enceinte et aux abords de la manifestation.
- Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, tant en cas de vol, casse ou préjudice. Il lui incombe de pourvoir à leur assurance.
- L'installation sur les stands se fait le jour J de 7h30 à 9h. Tables et chaises sont fournies, dans la limite des stocks disponibles.
- L'exposant s'engage à être présent sur son stand de 9h à 18h. Les emplacements devront être libérés au plus tard à 19h, les tables repliées et l'espace nettoyé.
- **Le particulier qui accepte le présent règlement atteste sur l'honneur sa non-participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.**
- Les bulletins d'inscription incomplets ou non accompagnés du chèque de règlement ne seront pas considérés.
- **Les inscriptions seront closes le 10 novembre.**
- **Toute inscription est considérée comme ferme et définitive et non-remboursable après la date de clôture.**
- Une facture pourra être transmise sur demande.

Bulletin signé et accompagné de votre chèque à l'ordre de l'association **E-Kêr**,
à retourner AVANT LE 10 NOVEMBRE 2018
uniquement par courrier postal à :

Association E-Kêr
54, rue du Général de Gaulle - 29120 Pont l'Abbé

Renseignements :
contact@e-ker.org / www.e-ker.org / 07 83 70 99 29